



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 3 juillet 2024 à 18h
Salle Georges Brassens**

Conseillers Municipaux en
exercice : **29**

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : **26**

Date de la convocation :
27 juin 2024

**Délibération n° DCM24-07-03P12
Urbanisme - Dénomination de la rue desservant le
lotissement « Les Hauts du Mazet »**

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjointes,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Javourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Paquita Médiani, Mme Claude Blaho-Poncé et Mme Claudine Soulairac, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Georges Elnecave, M. Jean François Faustin, M. Stéphane Garcia, Mme Hélène Cinési, Mme Marie Passieux, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz, M. Laurent Dô et M. Michel Vullierme.

Procurations :

M. Georges Elnecave à M. Michaël Deltour

M. Jean François Faustin à M. Jean-Marie Sabatier

M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey

Mme Hélène Cinési à Mme Elisabeth Blanquet

M. Franck Rugani à Mme Claude Blaho-Poncé

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : M. Georges Bélart

Il est nécessaire de dénommer la rue desservant les parcelles du lotissement « Les Hauts du Mazet ». Il s'agit d'une voie qui a pour origine et pour extrémité la rue de Fontainebleau.

Cette voie a une longueur de 270 mètres environ et une largeur de 3,5 mètres.

Il est précisé que la numérotation de cette rue est numérique.

Il est envisagé de la dénommer « rue Adam Laussel », en hommage à ce musicien, pianiste et compositeur Clermontois du 19ème siècle (1845 – 1893).

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de dénommer « rue Adam Laussel » la voie de 270 mètres environ ayant pour origine et pour extrémité la voie de Fontainebleau,
- d'autoriser M. Le Maire à signer tout acte ou pièce relatif à l'objet de la délibération .

Ce dossier a été présenté devant la commission « Environnement et aménagement de l'espace » réunie le 20 juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de dénommer « rue Adam Laussel » la voie de 270 mètres environ ayant pour origine et pour extrémité la voie de Fontainebleau,

AUTORISE M. Le Maire à signer tout acte ou pièce relatif à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE